## Assaire de Labège : épilogue ?

## Rassemblement de soutien devant le TGI de Toulouse, le mardi 29 septembre de 12h à 14h

Tout commence par un week-end agité en mai 2011. A l'Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs (EPM) de Lavaur, à 40 km à l'Est de Toulouse, les prisonniers décident de ne plus courber l'échine face aux surveillants de l'Administration Pénitentiaire et aux éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Des insultes en tout genre, le saccage d'une dizaine de cellules et sept départs de feu amènent l'Administration Pénitentiaire à qualifier la situation de « mutinerie ».

Face à cette « rébellion généralisée », les Equipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (ERIS), seules forces habilitées à intervenir sur le terrain carcéral, écrasent les détenus récalcitrants et prennent possession de la prison. S'en suit une grève d'éducateurs, dénonçant leurs conditions de travail, réclamant plus de moyens pour plus de bâton, défendant coûte que coûte leur corporation, comme n'importe quel maton.

Mais, à l'extérieur de la prison, la nouvelle tourne. Tandis que des personnes solidaires décident alors d'organiser le soutien, de se rendre à la prison pour rencontrer les familles de détenus, de convoquer à des réunions d'information au sujet des EPM et de la Justice des Mineurs, d'autres, le 5 juillet 2011, s'invitent dans les locaux de la direction régionale de la PJJ dans la commune de Labège, tagguent les murs et déversent du lisier, certainement pour rappeler à quel point leur travail pue la merde.

Durant quatre mois d'enquête, les services de la gendarmerie vont s'intéresser à ce qu'ils appellent « la mouvance ultragauche ». Après une opération coup de poing dans sept lieux de vie toulousains,

Parce que se défendre coûte cher, vous pouvez nous aider en envoyant des chèques à «CAJ» chez Canal Sud, 40 rue Alfred Duméril 31400 Toulouse l'enquête aboutit à la mise en examen de cinq personnes puis la mise en détention provisoire de quatre d'entre elles, la dernière étant placée sous contrôle judiciaire. Après deux à trois mois de détention, les inculpé.e.s ressortent sous contrôle judiciaire et ce, jusqu'à la clôture de l'instruction, en septembre 2014. Aujourd'hui, ces cinq personnes passent en procès pour « participation à un groupement en vue de commettre des violences et des dégradations », « violences en réunion » et « dégradation en réunion ». Toutes nient leur participation à cette action.

Si nous appelons à un rassemblement devant le Tribunal ce mardi 29 septembre de 12h à 14h, ce n'est pas pour dénoncer une Justice disproportionnée. La Justice n'est ni disproportionnée, ni aveugle. Elle est l'outil nécessaire au maintien de l'ordre social et réprime celles et ceux qui ont décidé de déroger aux règles du jeu capitaliste ou de s'organiser contre elles. Si nous appelons à ce rassemblement, c'est pour partager avec le maximum de monde notre refus de l'isolement judiciaire et notre critique du système répressif, un système répressif qui sévit partout où les prolétaires disent merde à leur misère, des personnes fichées pour leurs activités subversives aux détenus qui foutent le feu à leur cellule en passant par les réfugiés enfermés sous prétexte qu'ils resquillent les frontières

Venez nombreuses et nombreux pour discuter, chanter et manger devant ce charmant TGI de Toulouse le mardi 29 septembre à 12H

Comité de soutien des inculpé.e.s de l'affaire de Labège

comitedesoutien@riseup.net